

Féminisme et lesbianisme : portrait impressionniste

par Louise Brossard

Quel ne fut pas mon étonnement quand j'ai pris conscience que moi, lesbienne et féministe, ayant milité et travaillé plus de 15 ans au sein des groupes de femmes au Québec, j'avais si peu entendu parler des analyses féministes sur le lesbianisme et les sexualités hors normes ! De fait, mes premiers contacts avec une analyse politique de la question lesbienne se sont faits à l'université et non dans le mouvement féministe, pourtant un lieu tout indiqué pour politiser ce que l'on considère comme étant de l'ordre du « privé ». Et puis, toute lesbienne que j'étais — et que je suis toujours — j'ai peu revendiqué que cette question fût débattue, prise en compte, mise de l'avant, politisée au sein des organismes pour lesquels je travaillais. Sans me départir de toute responsabilité, je présume que j'ai été influencée par l'air du temps... et il n'y était que très peu question de lesbianisme. C'est donc à partir de ma propre expérience — qui, bien entendu, est partielle et partiale — et des trop rares documents disponibles sur le sujet que j'aborderai dans ce texte les difficiles rapports entre lesbianisme et féminisme au Québec.

J'ai eu l'occasion de traiter de la question lesbienne dans le tout premier groupe de femmes où j'ai occupé un emploi. Nous, l'équipe des travailleuses de ce centre dont trois sur six étaient lesbiennes, avons entrepris une réflexion sur l'ouverture réelle que nous offrions aux lesbiennes et sur les conditions à mettre en place pour les inviter à participer aux

activités. Après discussion, nous nous sommes donné certaines règles : ne jamais présupposer de l'hétérosexualité des femmes ; s'adresser explicitement autant aux lesbiennes qu'aux hétérosexuelles dans nos activités et dans notre publicité ; enfin, offrir des activités destinées particulièrement aux lesbiennes. Une réflexion similaire s'est également engagée dans plusieurs centres de femmes de tout le Québec. Par la suite, plusieurs centres de femmes ont mis sur pied des groupes de discussion pour lesbiennes. J'ai animé — et j'anime toujours — certains d'entre eux. Je ne peux par contre me prononcer sur l'état des lieux en ce qui concerne d'autres groupes tels les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, les centres pour femmes agressées, les groupes de défense de droits, etc.¹ Ceci dit, l'histoire montre sans équivoque que les revendications concernant les lesbiennes ont été très peu portées sur la place publique par le mouvement féministe et que les discussions et les analyses politiques sur l'hétérosexualité, le lesbianisme et toutes les sexualités ont été et sont toujours très timides.

Quelques éléments d'histoire

Selon Diane Lamoureux, le mouvement féministe des années 1980 réduisait le lesbianisme à une simple question de préférence sexuelle et traitait la question lesbienne principalement « *sous un angle culturel* » (1998, p. 174-175). Il était également difficile d'inscrire à l'ordre du jour des programmes féministes de l'époque les préoccupations et les revendications qui concernaient précisément les lesbiennes. Selon Andrea Hildebran, le seul fait d'évoquer son lesbianisme jetait un malaise :

Plusieurs [lesbiennes] avaient de la difficulté à parler du lesbianisme à l'intérieur des collectifs féministes où elles militaient.

¹ À ce sujet, il faudrait consulter une recherche en cours menée par le Regroupement des lesbiennes du Québec.

Selon une narratrice : « C'était très difficile parce que les féministes étaient constamment accusées d'être lesbiennes ». Une deuxième informatrice, active dans un autre regroupement, se souvient de son côté du lourd silence qui a régné dans la salle après qu'elle eut déclaré être lesbienne. Ces lesbiennes vivaient donc un premier paradoxe : profondément impliquées dans le mouvement féministe, elles ne pouvaient y faire état de leur propre situation ni y mener des luttes afférentes, d'où l'énergie qu'elles ont déployée à créer la Coop [la Coop-femmes, un organisme créé en 1977 par et pour les lesbiennes] (1998 : 225-226).

Malgré l'engagement important des lesbiennes au sein du mouvement féministe québécois des 30 dernières années, il aura fallu attendre la Marche mondiale de l'an 2000 pour voir apparaître une revendication concernant les lesbiennes ! Mais avant de plonger dans le XXI^e siècle, remontons brièvement le fil de l'histoire. Dans leur ouvrage témoignant de l'histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal, Demczuk et Remiggi notent que la condition homosexuelle était secondarisée, autant dans le mouvement féministe que dans les groupes de gauche naissants :

On constate donc que la visibilité des lesbiennes et des gais ainsi que la légitimité de leurs revendications posaient toujours problème [notamment au sein des mouvements féministe et socialiste], même en cette période charnière [entre 1969 et 1982] où, grâce aux efforts des communautés naissantes, est ajouté à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne un article interdisant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (1998 : 16).

Par ailleurs, les préoccupations des lesbiennes n'étaient pas mieux accueillies dans les milieux homosexuels. Demczuk et Remiggi soulignent la faible proportion de lesbiennes au sein des associations homosexuelles et le peu de visibilité qu'on leur accordait. Par exemple, ce ne sera qu'en 1982 que l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec décidera d'ajouter à son sigle le terme « lesbiennes » (1998 : 20-21). Le champ naissant des études sur l'homosexualité en Amérique du

Nord était, dans les années 1970, centré essentiellement sur les gais (Escoffier, 1992 : 13). Malgré cela, les conclusions tirées de ces études étaient appliquées aux lesbiennes sans tenir compte des différences de sexe et de genre. On passait ainsi sous silence les différences entre les pratiques des lesbiennes et des gais et entre les mécanismes sociaux utilisés pour réguler leurs sexualités respectives. Les réalités des lesbiennes étaient gommées, invisibilisées (Chamberland, 1996 : 21).

Face à la discrimination dont elles sont victimes, tant dans l'ensemble de la société que dans les milieux féministes, gais et de gauche, les lesbiennes sentent le besoin de se regrouper et de se consacrer à la mise sur pied d'espaces spécifiques. Dans les années 1980, on s'occupera activement à créer de vastes réseaux de groupes pour lesbiennes.

Demczuk et Remiggi notent combien les années 1980 furent au Québec « l'âge d'or » du mouvement des lesbiennes (ainsi que des gais). Une multitude de réseaux dirigés *par et pour* les lesbiennes voient le jour : des *Journées de visibilité lesbienne* sont organisées chaque année, à Montréal, de 1982 à 1992 ; des organisations culturelles, des revues, des émissions radiophoniques et des services destinés aux lesbiennes se mettent sur pied. Les groupes et associations se diversifient et ont à leur programme des activités aussi bien culturelles que politiques. La Coop-Femmes, par exemple — première association francophone pour lesbiennes créée en 1976 (Hildebran, 1998, p. 219-220) — organise des activités sociales pour lesbiennes qui leur permettent de se rencontrer et de créer des solidarités (Hildebran, 1998, p. 225). La collective Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui crée, en 1982, la revue du même nom ; une « revue d'échange, d'information et de réflexion politique avec une emphase sur le lesbianisme radical » ². Cette revue est destinée aux lesbiennes seulement afin de s'assurer

² Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui, vol. 1, n° 1, juin 1982.

que « les politiques du lesbianisme s'élaborent entre lesbiennes »³. Bref, cette période bouillonnante aura contribué, selon Lamoureux, à constituer une communauté lesbienne francophone diversifiée (1998, p. 181).

Malgré cette effervescence, on note encore l'absence de revendications portant sur les lesbiennes à deux événements marquants du mouvement féministe québécois des années 1990 : le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes (1990) et la Marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses » (1995). Dans le bilan des célébrations du 50^e anniversaire du droit de vote des Québécoises⁴, on peut lire sous la rubrique « *Un certain silence...* » :

La double discrimination n'est elle aussi soulevée que par quelques groupes, qui s'intéressent à la discrimination associée à certaines caractéristiques physiques, sociales ou ethniques. Mais aucun groupe n'examine en profondeur la double discrimination associée au lesbianisme, par exemple. La thématique du lesbianisme, et plus particulièrement celle du lesbianisme radical, qui a marqué de façon significative l'évolution du mouvement des femmes ici comme ailleurs, est singulièrement absente du présent bilan (1990 : 173).

En juin 1995, au moment de l'imposante mobilisation des mouvements de femmes autour de la Marche des femmes « Du pain et des roses », initiée et coordonnée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), aucune revendication concernant les lesbiennes n'apparaîtra. Un petit groupe de lesbiennes radicales ont, à cette époque, fait état de cette absence. Elles ont convoqué une rencontre dont l'objectif était d'établir des stratégies pour introduire une dixième revendication⁵ au programme de la Marche des femmes « Du pain et

³ *Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui*, n° 19, mars 1988 : 41.

⁴ *Femmes en tête. De travail et d'espoir. Des groupes de femmes racontent le féminisme*. Voir référence complète en bibliographie.

⁵ La plate-forme de la Marche des femmes « Du pain et des roses » en 1995 contenait neuf revendications. C'est pourquoi ce groupe faisait référence à une dixième revendication.

des roses ». Un dépliant distribué lors de certaines mobilisations féministes explicitait la teneur de cette dixième revendication⁶ :

La 10^e revendication est la révision globale du système hétérosexuel. Ce système est d'abord et avant tout un système socio-économique basé sur l'exploitation de la classe des femmes par la classe des hommes et qui par le service obligatoire de l'hétérosexualité nie l'existence des lesbiennes. Ce système réduit actuellement de plus en plus les conditions matérielles d'existence des femmes à l'intérieur de l'hétérosexualité, mais il a aussi des conséquences désastreuses sur la vie individuelle et collective des lesbiennes (1995 : 1).

L'absence de revendications concernant les lesbiennes dans la plate-forme de la Marche des femmes « Du pain et des roses » fut également critiquée de l'intérieur par les militantes lesbiennes. Désireuse de corriger cette erreur, la FFQ se dota, en octobre 1995, d'un comité pour la reconnaissance des lesbiennes. Celui-ci se donna comme objectifs la sensibilisation des membres de la FFQ et la participation à des luttes visant l'élimination des discriminations à l'égard des lesbiennes au Québec⁷. Le coup d'envoi était donné ! Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes en l'an 2000, les groupes rassemblés en coalition — dont la FFQ était l'initiatrice et principale responsable — ont intégré deux revendications⁸ concernant la

⁶ La 10^e revendication ou La riposte des lesbiennes à la pauvreté.

⁷ <http://www.ffq.qc.ca/presentation/comite-lesb-1998.html>, 20 janvier 2003.

⁸ Les deux revendications étaient les suivantes : « Que l'ONU et les États de la communauté internationale reconnaissent formellement, au nom de l'égalité de toutes les personnes, que l'orientation sexuelle ne doit priver personne du plein exercice des droits prévus dans les instruments internationaux que sont : la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Que soit adoptée dans les plus brefs délais la possibilité du droit d'asile pour les personnes victimes de discrimination et de persécution en raison de leur orientation sexuelle.

violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle.⁹ Par la suite, plusieurs groupes de femmes, syndicaux et communautaires se sont joints à la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe pour réclamer le droit des lesbiennes et des gais à s'unir légalement. On connaît maintenant l'issue de cette bataille au Québec. Les lesbiennes et les gais ont désormais accès à une institution semblable au mariage et les couples homosexuels peuvent être légalement parents d'enfants.¹⁰

L'appui récent des mouvements sociaux et féministes aux revendications des lesbiennes et des gais n'est certainement pas étranger à la montée du mouvement pour la reconnaissance de droits juridiques aux personnes homosexuelles (Demczuk et Remiggi, (dir.), 1998 : 403).

Si le mouvement féministe québécois a jeté les premières bases d'une réelle solidarité avec les lesbiennes, il reste encore beaucoup à faire. Tout d'abord, pour que cette solidarité soit complète, encore faudrait-il que les militantes de la base intègrent la réalité des lesbiennes dans leurs interventions quoti-

Dans le présent document, les termes orientation sexuelle et lesbienne sont employés dans le sens que leur accorde le gouvernement du Canada (1998). "L'orientation sexuelle est définie en fonction du sexe des personnes (homme, femmes ou les deux) pour lesquelles nous éprouvons de l'attraction et de l'affection, tant physique qu'émotionnelle."

"Lesbienne désigne une femme qui éprouve de l'affection et de l'attraction, tant émotionnelle que physique, pour les femmes."

Gouvernement du Canada (1998). « À la recherche de son identité sexuelle. Faire les premiers pas. Ottawa : Santé Canada. »

www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/di_lesbi/di_01.html, 16-12-02

⁹ La FFQ a également proposé que ces deux revendications soient incluses dans la plate-forme internationale de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 présentée à l'ONU ; ce qui fut accepté. Par contre, les coordinations nationales des pays participants avaient le choix de reprendre ou non ces revendications afin de les soumettre à leur gouvernement respectif. Or, seulement 20 pays participants sur 164 les ont reprises à leur compte.

www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/di_lesbi/di_01.html, 16-12-02.

¹⁰ Il est à noter que ce sont principalement les lesbiennes qui ont insisté sur la reconnaissance de droits parentaux au moment des consultations autour du projet de loi québécois sur l'union civile.

diennes et mettent en place des conditions concrètes qui démontrent explicitement l'ouverture aux lesbiennes. Aussi, les questions d'ordre *théorique* et *politique* sur la sexualité portées par bon nombre de lesbiennes sont à peine débattues par les mouvements féministes. Quelles sont donc ces questions et comment ont-elles été portées au sein du mouvement féministe québécois ?

L'analyse du rôle de la sexualité dans les rapports sociaux de sexe

En résumé, les questionnements des lesbiennes sur la sexualité se lisent comme suit : tout comme le genre, l'hétérosexualité est construite de manière à maintenir des rapports hiérarchiques entre les sexes. Reprenons la genèse de cette hypothèse.

Les féministes ont le grand mérite d'avoir débusqué des rapports hiérarchiques derrière cette supposée division naturelle entre les hommes et les femmes. Elles ont démontré que les genres, avec leur cohorte de qualités, d'aptitudes, de comportements masculins et féminins, n'ont rien de naturel et sont construits de part en part par les rapports sociaux. Un regard anthropologique et historique plus attentif montre combien les genres sont différents d'une société à une autre et d'une époque à une autre. Les qualités masculines et féminines ne relèvent pas d'une nature biologique, ni même d'un instinct ou d'une pulsion. La variabilité des comportements masculins et féminins à travers le temps et l'espace montre bien qu'il ne peut s'agir là d'une « nature profonde ».

Si certaines féministes s'attachent principalement à gagner l'égalité en insistant sur le décroisement du féminin et du masculin, d'autres ont mis en lumière que le masculin et le féminin ont non seulement été divisés, mais qu'ils ont été construits historiquement et socialement de façon hiérarchique. Ainsi, Delphy nous dira que les genres sont divisés et

entretiennent des rapports asymétriques et hiérarchiques. Ces rapports traversent l'ensemble de l'organisation sociale et tendent à se reproduire et à se consolider. Voilà en résumé ce qu'on appelle les rapports sociaux de sexe. Même si les féministes ont développé des conceptions fort différentes du genre — certaines insistant uniquement sur la socialisation, d'autres y ajoutant son caractère systémique —, elles s'entendent sur un élément fondamental : le genre est construit. Si les féministes se mettent d'accord sur la construction du genre, il en va tout autrement en ce qui concerne la construction de la sexualité.

Dans les années 1980, des féministes — surtout des lesbiennes — ont développé un point de vue similaire concernant la sexualité. Elles soumettent l'idée que l'hétérosexualité ne relève pas d'un ordre naturel, d'une pulsion sexuelle irrépressible et instinctuelle. L'hétérosexualité — comme toutes les sexualités — est façonnée par les relations sociales qui lui insufflent sa substance. Ainsi, toutes les sexualités — l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, le travestisme, le transsexualisme, etc. — sont construites de telle sorte que les pratiques sexuelles, les désirs et les plaisirs sont traversés par le social.

Le désir serait donc aussi une construction sociale. Un bref regard anthropologique et historique montre que le désir et les critères de beauté se sont transformés d'une époque à une autre et combien ils sont différents selon les pays, les régions, les cultures, etc. Par ailleurs, la grande majorité des sociétés anciennes et modernes — sinon toutes — connaissent différents types de sexualité : pensons aux berdaches chez les Amérindiens, au mariage entre femmes signalé dans une trentaine de sociétés africaines et à la multitude de sexualités et d'arrangements sociaux observés dans différentes sociétés.¹¹

¹¹ À ce sujet, il faut lire le passionnant article de l'anthropologue féministe Nicole-Claude Mathieu, voir référence plus bas.

Dans toute cette diversité sexuelle, l'hétérosexualité occupe un statut particulier dans la mesure où l'on postule qu'elle est la norme « naturelle » alors que les autres sexualités sont perçues comme anormales. Non seulement l'hétérosexualité constitue la norme sociale, mais elle est imposée à travers différentes institutions, notamment le mariage, le couple et la famille. Son rôle est central dans le maintien et le développement de rapports hiérarchiques entre les sexes.

Judith Butler (1990) soutient que l'hétérosexualité est fondée sur la croyance qu'il existe dans la *nature* deux sexes biologiques, l'un masculin et féminin, ce qu'elle appelle une vision *binaire*. Ces deux sexes, dit-elle, sont définis par *opposition* l'un à l'autre ; une femme n'est pas un homme. De ces deux sexes découlent des qualités, des comportements, des attributs, des qualificatifs qui définissent la féminité et la masculinité : on parle donc ici des genres masculin et féminin. Ces genres sont encore une fois conçus par opposition l'un à l'autre. Bref, tant le sexe que le genre sont construits de façon *binaire* et *oppositionnelle*.

Le désir et la sexualité découleraient de cette opposition entre les sexes et entre les genres. Ainsi, un homme serait irrésistiblement attiré par une femme parce qu'elle présente des attributs opposés aux siens, et inversement. Ce serait donc cette opposition toute naturelle qui engendrerait l'hétérosexualité. Selon Butler, *l'identité de sexe, de genre et de désir* découle de cette *cohérence*, de cette *unité* que l'on établit entre sexe, genre et désir. Ainsi, dans l'entendement général, on conçoit qu'une personne ayant un corps sexué de femme – l'identité de sexe – développera des qualités dites féminines – l'identité de genre – et des désirs vers les hommes – l'identité hétérosexuelle.

Il s'agit en bref du mythe de la complémentarité des sexes ; les deux sexes se complèteraient puisqu'ils sont l'opposé l'un de l'autre. Mais en réalité, cette supposée complémentarité est un euphémisme pour camoufler les rapports de pouvoir

des hommes sur les femmes qui se traduisent par une déqualification sociale, politique et économique des femmes et du féminin, alors que les hommes, pris comme groupe social, s'approprient le pouvoir et la richesse. Ainsi, selon Butler, la construction de l'hétérosexualité est non seulement *binnaire* et *oppositionnelle*, mais elle est également hiérarchique.

Cette analyse de Butler s'est construite à partir des savoirs développés avant elle, entre autres par Monique Wittig et Adrienne Rich. Pour les présenter très brièvement, disons que Rich s'est surtout attachée à démontrer que les femmes sont contraintes à l'hétérosexualité par l'état de dépendance économique que créent le mariage et la famille : deux institutions où les hommes contrôlent la sexualité des femmes. Elle a traduit cette théorie par le concept de *contrainte à l'hétérosexualité*.

Pour sa part, Wittig insistera sur la division hiérarchique entre les sexes sur laquelle repose l'hétérosexualité. Pour elle, cette division entre les sexes où les femmes sont dominées, opprimées et exploitées, est fondée sur *l'idéologie de la différence* entre les sexes : une différence que l'on qualifie de naturelle mais qui est, de fait, produite par les humains. La différence est le fruit de rapports de pouvoir qui divisent en catégories les dominants et les dominées et, pour justifier cette domination, on parle de différence naturelle, biologique.

Cette différence a servi à justifier la division sexuelle du travail dont parle davantage Wittig et, dans une moindre mesure, Rich. La division sexuelle du travail attribue des tâches et des fonctions spécialisées selon le sexe. D'un côté, le travail de reproduction humaine, qui consiste non seulement à enfanter mais aussi à assurer toutes les tâches nécessaires pour prendre soin des enfants et des adultes — qu'on appelle aussi le travail domestique —, est assumé gratuitement par les femmes dans le cadre de la sphère privée. D'autre part, le travail salarié et la vie politique sont principalement investis par les hommes dans la sphère publique. Malgré le fait que

les femmes ont massivement investi le marché du travail, elles continuent à occuper des emplois traditionnellement féminins qui font appel au rôle de maternage et qui sont sous-payés. Cette présence sur le marché du travail est donc en continuité avec le travail domestique tant au niveau des tâches que de la valeur qui lui est accordée.

Bref, l'hétérosexualité et le genre contribuent à édifier le système d'oppression des femmes qui s'est traduit par une division sexuelle du travail, par le contrôle de la sexualité des femmes – dont la contrainte à l'hétérosexualité, l'oppression du lesbianisme et de l'homosexualité – et par l'appropriation du corps et du travail des femmes. L'hétérosexualité et le genre sont tout à la fois construits et constitutifs de rapports hiérarchiques entre les sexes. Dans une dynamique dialectique, ces deux éléments s'imbriquent l'un dans l'autre de telle sorte qu'ils deviennent inséparables. Ainsi, quand on déconstruit la sexualité, on contribue aussi à déconstruire le système hiérarchique entre les hommes et les femmes. Afin de mettre en évidence l'intrication de l'hétérosexualité et du genre dans la construction des rapports sociaux de sexe, certaines féministes – principalement des lesbiennes – parlent d'*hétéropatriarcat*.

Voilà en substance et de façon très schématique la contribution de féministes – surtout des lesbiennes – à la déconstruction du genre, de la sexualité et des rapports de pouvoir entre les sexes. Adrienne Rich¹², Monique Wittig et Judith Butler sont les maîtres – maîtresses ! – à penser de la question lesbienne. Mais il y en a d'autres, évidemment, dont Iris Marion Young, Rosemary Hennessy, Stevi Jackson.

Je n'ai eu de cesse, tout au long de ce texte, d'insister sur le fait que ce sont surtout des lesbiennes qui ont conceptualisé l'hétérosexualité et la sexualité en lien avec les rapports so-

¹² Il est à noter que le texte d'Adrienne Rich fait autorité en la matière : *La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne*.

ciaux de sexe. Ce geste n'est pas innocent. J'ai voulu mettre en lumière la contribution des lesbiennes trop souvent occultée tant par les féministes que par les spécialistes en tous genres qui s'intéressent à la question. Mais c'est aussi pour mettre en lumière la position particulière des lesbiennes dans les rapports sociaux de sexe. Line Chamberland et Louise Turcotte ont largement contribué à développer l'analyse de la position sociale et politique des lesbiennes. Voici en résumé ce qu'elles en disent.

La position sociale des lesbiennes

Qu'elles le veuillent ou non, les lesbiennes défient les rapports sociaux de sexe en s'engageant dans des rapports affectifs et sexuels avec d'autres femmes. Elles contrecarrent l'idée selon laquelle les hommes et les femmes sont dans un rapport naturel de complémentarité. Les lesbiennes effectuent une rupture dans les rapports traditionnels entre les femmes et les hommes. Elles montrent concrètement et symboliquement que les femmes sont des êtres complets en soi, qui peuvent vivre des rapports intimes en dehors des hommes. Pour être plus précise, elles font la démonstration que la codépendance des êtres humains ne dépend pas du sexe, mais du fait qu'ils et elles sont des personnes.

Les lesbiennes *peuvent* se soustraire à un certain nombre de constructions de la catégorie « femme » tout en continuant à subir les discriminations et les oppressions de ce groupe. Par exemple, elles peuvent inventer de nouveaux modèles de partage des tâches et responsabilités dans leur relation amoureuse puisqu'il n'y a plus de modèles qui tiennent à leur sexe : ce sont deux femmes. Toutes deux peuvent enfanter, prendre un congé de maternité, travailler, réparer la tuyauterie et faire un gâteau. On objectera avec raison que les hommes aussi peuvent prendre un congé de paternité et faire un gâteau, mais la bataille pour briser les stéréotypes et les rôles

traditionnels semble encore aujourd'hui, à écouter les jeunes, une lutte difficile à mener.

Selon une recension des écrits effectuée par le Conseil du statut de la femme, les lesbiennes « *adhèrent plus à une éthique d'égalité* » dans leur relation amoureuse en ce qui concerne le partage des tâches et le « *processus décisionnel* ». Le partage des tâches s'effectuerait davantage selon des critères comme « *les habiletés, les préférences, les énergies liées à l'âge et à la capacité* ». Les lesbiennes présenteraient également un « *degré d'autosuffisance sur le plan matériel* » plus élevé que les personnes hétérosexuelles (Conseil du statut de la femme, 1998, p. 31-33).

Cela dit, les lesbiennes n'échappent pas à leur « catégorie de sexe » et elles subissent comme toutes les femmes la discrimination en emploi, l'iniquité salariale, la possibilité et la crainte de subir des agressions sexuelles, etc. Les lesbiennes *peuvent* donc « profiter » d'une plus grande liberté dans leurs relations intimes, mais elles sont toujours prises dans le carcan de leur sexe. J'insiste sur la notion de *possibilité* puisque les lesbiennes peuvent aussi reproduire des rapports privés stéréotypés ; c'est souvent ce type de rapports qui sont d'ailleurs les plus visibles puisqu'ils sont moins menaçants pour l'ordre établi. Et c'est bien là où le bât blesse : les lesbiennes sont socialement et privément *invisibles*, ce que soulignent les quelques recherches qui s'y attachent¹³. Or, pour que leur position sociale soit subversive, encore faudrait-il qu'elles sortent de cette invisibilité.

Comme toute condition sociale, celle des lesbiennes doit être politisée pour être subversive. Son potentiel contestataire s'exprimera dans la mesure où les lesbiennes et leurs camarades de combat en feront un enjeu social et politique. Mis en valeur sous cet angle, le lesbianisme peut contribuer à modi-

¹³ On peut consulter à ce sujet les différentes études menées, entre autres, par Line Chamberland.

fier l'ordre des sexes et des sexualités, et contester l'hétéropatriarcat. Mais pour cela, les lesbiennes ont besoin d'alliéEs puisque seules, elles seront encore et toujours honnies. D'où l'importance pour elles, mais aussi pour les femmes, que le mouvement féministe appuie avec force l'accès à l'égalité des lesbiennes et débâte du rôle de l'hétérosexualité dans l'établissement de rapports sociaux de sexe. Si le mouvement féministe a appuyé, très tardivement, les revendications des droits des lesbiennes, il est encore très loin de prendre en considération les analyses critiques que certaines d'entre elles ont développées sur la sexualité et l'hétéropatriarcat.

Pourquoi tant de résistance ?

Au moins quatre éléments pourraient éclairer l'attitude féministe face au lesbianisme et à l'analyse de l'hétéro-patriarcat.

En premier lieu, les féministes ne sont pas à l'abri de l'hétérosexisme et même de l'homophobie. J'entends par hétérosexisme le fait de tenir pour acquis l'hétérosexualité des personnes, des femmes en particulier. Quant à l'homophobie, elle se manifeste de différentes façons : double standard, mépris, ostracisme. Par exemple, des féministes soulèvent des objections quand il est question des mères lesbiennes sous prétexte que les géniteurs sont privés de leur paternité. Que dire alors des femmes hétérosexuelles qui cachent leur grossesse à un amant de passage ? Ou de celles qui recourent à la procréation assistée avec donneur anonyme ? Pourquoi devrait-on instituer un régime particulier pour les lesbiennes ? N'y aurait-il pas là un double standard qui traduit une homophobie, une lesbophobie ?

Deuxièmement, un segment du mouvement féministe aspire à la « respectabilité » et, pour certaines militantes, le lesbianisme entache l'image du féminisme. La caricature voulant que toutes les féministes soient lesbiennes est encore très

prégnante et pour certaines, l'association du féminisme au lesbianisme est problématique. « Ce n'est pas mon identité » arguent certaines d'entre elles pour se justifier. Et alors ? Doit-on être noire pour défendre les droits des femmes de couleur ? N'est-ce pas le rôle du mouvement féministe de défendre toutes les femmes et de contrer le racisme, l'hétérosexisme et la lesbophobie ambiante ? Lamoureux rapporte que des féministes dans les années 1970 se plaignaient de « *l'impérialisme lesbien* ». D'autres se seraient dites « *désavantagées par rapport aux lesbiennes puisqu'elles ne disposent pas, à l'intérieur du féminisme, de lieux de regroupement spécifiques* » (1998, p. 175). Ici encore, certaines féministes semblent ignorer complètement l'importance, pour un groupe opprimé, de se créer des lieux d'appartenance, d'identité et de réflexion. Paradoxe tout de même incroyable pour des féministes à même de comprendre les effets de la minorisation. D'autres féministes diront qu'il ne faut pas se désolidariser entre femmes et rester unies. Mais il s'agit là d'une négation des inégalités existantes au sein même du groupe des femmes.

Troisièmement, les questionnements autour de l'hétérosexualité menacent plusieurs féministes. Bien sûr, tout questionnement radical apporte son lot d'excès, mais au Québec, les lesbiennes se sont très majoritairement solidarisées avec le mouvement féministe. Contrairement à la France, rares sont celles qui ont accusé les féministes « hétéros » de « coucher avec l'ennemi ». Le questionnement par rapport à l'institution de l'hétérosexualité est perçu comme une invalidation d'un « choix » personnel plutôt qu'une lecture politique de la sexualité et des rapports de pouvoir qui s'y jouent. D'autre part, la remise en question de l'hétérosexualité sape les fondements de la différence sexuelle, une différence binaire et oppositionnelle à laquelle tiennent encore plusieurs féministes.

Enfin, plusieurs féministes sont solidaires et appuient les revendications des lesbiennes. Bien que cet appui soit non

négligeable, il s'arrête trop souvent à la seule liberté de choix individuelle en matière d'orientation sexuelle. J'invite ces féministes à franchir encore deux pas : reconnaître publiquement l'importance de la contribution de milliers de lesbiennes dans leurs rangs et rouvrir le débat sur les sexualités et l'hétéropatriarcat. Le premier pas contribuerait à sortir les lesbiennes de l'invisibilité et à combattre la lesbophobie encore trop présente. Le deuxième pas permettrait d'ouvrir d'autres pistes d'analyse et de renouveler le féminisme. C'est une invitation de féministe à féministe.

Références

Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui, revue publiée à partir de juin 1982.

Badinter, Élisabeth, *L'amour en plus : histoire de l'amour maternel (XVII^e au XX^e siècle)*, Paris, Flammarion, 1980, 372 p.

Butler, Judith, *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990, 221 p.

Conseil du statut de la femme [Recherche et rédaction : Guylaine Bérubé], *Une plus une : recherche sur la reconnaissance légale des couples de lesbiennes*, Québec, Gouvernement du Québec, 1998, 94 p.

Delphy, Christine, « Penser le genre : quels problèmes ? », dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, 1991, p. 89-101.

Demczuk, Irène et Frank W. Remiggi (dir.), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, 409 p.

Escoffier, Jeffrey, « Generations and Paradigms : Mainstreams in Lesbian and Gay Studies » dans De Henry L.

Minton (dir), *Gay an Lesbian Studies*, New York, Harrington Press, 1992, p. 7-26.

Femmes en tête. De travail et d'espoir. Des groupes de femmes racontent le féminisme, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1990, 200 p.

Hildebran, Andrea, « Genèse d'une communauté lesbienne : un récit des années 1970 », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (dir), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 167-185.

1995. *La 10^e revendication ou La riposte des lesbiennes à la pauvreté*, Montréal, 1995. 2 p.

Lamoureux, Diane, « La question lesbienne dans le féminisme montréalais : un chassé-croisé », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (dir.), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 167-185.

Mathieu, Nicole-Claude, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », Anne-Marie Daune-Richard, Marie-Claude Hurtig et Marie-France Pichevin (dir.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, CEFUP, 1989, p. 109-147.

Rich, Adrienne, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, n° 1 (mars), 1981, p 15-43.

Young, Iris Marion, « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 19, n° 3 (printemps 1994), p. 713-738.